

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 115 (1970)
Heft: 2

Artikel: La compagnie de DCA et le problème du camouflage : du pilum et du bouclier
Autor: Durussel, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La compagnie de DCA et le problème du camouflage

Du pilum et du bouclier

1. En guise de préambule

Le fruit de nos réflexions n'aura ni la belle surface unie et sans tavelure qui caractérise les systèmes de pensée bien achevés, ni la saveur capiteuse que confère une longue maturation sous la cloche d'une casquette à trois ficelles ou plus. Notre expérience de la DCA se limite strictement au temps d'un « paiement de galons », d'un cours de tir et d'un CR en campagne. Elle est née au contact de l'unité que nous commandons : la Cp DCA d'un régiment d'infanterie motorisé, qui n'est qu'une formation de DCA légère parmi d'autres que connaît notre armée. Enfin, facteur nullement négligeable, elle est liée à un terrain bien caractéristique : une partie du Plateau suisse, avec ses profondes entailles au fond desquelles se terrent les ponts à protéger, ses multiples zones semi-urbaines où le béton sort de terre comme champignons après l'orage, enfin ses rares étendues de plat encore vierges...

2. Missions et moyens

La compagnie DCA est l'une des unités techniques dont le commandant de régiment dispose en permanence pour étayer ou couvrir l'action de ses gros. Elle se prête à la protection d'objectifs bien délimités : ponts, gares, nœuds routiers ou ferroviaires d'une certaine importance, PC. Il est en revanche vain de lui assigner des tâches trop ambitieuses, par exemple la défense d'un espace aérien. S'installant en position à proximité immédiate de l'objectif à défendre (plus exactement, dans un rayon de 0 à 500 mètres), elle ne peut combattre avec succès que des avions attaquant cet objectif ou, le cas échéant, les positions DCA elles-mêmes. A la limite de ses possibilités actuelles, on peut situer le cas de la défense d'un objectif mobile : par exemple une colonne motorisée en marche. Plusieurs solutions permettent à la Cp DCA de se déplacer et de tirer à la fois. La technique du « saute-mouton » en est une : une fraction de la compagnie se déplace pendant que l'autre est en position. Un procédé plus séduisant consiste à mettre en batterie un canon sur le pont d'un de nos camions débâché, et un second sur la remorque d'infanterie qui suit.

Chacune de ces unités de feu à deux pièces vient s'insérer dans la colonne motorisée à défendre, à intervalles réguliers. Solution élégante — à condition qu'on ait assez de camions et de remorques, et surtout qu'on ait eu le loisir de les débarrasser de leurs impedimenta : munitions, matériel de cuisine, de bureau... Quel que soit le mode d'engagement choisi au vu d'une telle mission, on se trouvera ramené à cette constatation peu engageante : la densité de feu au but sera nettement moindre que lors d'une défense classique. Il n'est cependant nullement impossible qu'une compagnie DCA — surtout celle d'un régiment motorisé — se voie un jour confier une telle tâche. Ce serait une raison suffisante pour s'y préparer, ce qu'on fait trop rarement.

Qu'on nous pardonne de traiter ici en parent pauvre l'engagement de la DCA légère contre des buts terrestres, blindés ou pas. Non qu'il ne puisse être payant, mais il restera toujours pour nous une mission secondaire.

L'apparition sur le champ de bataille de l'arme hélicoptée a, en revanche, ouvert à la DCA légère un nouveau champ d'activité, encore trop mal exploré. Il serait grand temps d'inventorier à ce sujet nos possibilités, et peut-être de réviser quelques-unes de nos habitudes : qui nous dit que dans un conflit hypothétique, l'engagement contre les hélicoptés ne serait pas la mission primordiale de la Cp DCA d'un régiment d'infanterie motorisé, appelé à intervenir en priorité sur le Plateau ?

Ce n'est un secret pour personne : nous ne siégeons pas à la Commission de Défense Nationale le jour où il fut décidé de doter les régiments d'infanterie d'une compagnie DCA... Mais si un bel ange, envoyé droit de Berne, était venu cet après-midi-là frapper à notre fenêtre, nous demandant d'éclairer ce noble aréopage de notre modeste avis, nous lui aurions recommandé de faire... ce qui fut fait. Nul ne le contestera : face à des hélicoptés, notre DCA a quelques cartes à jouer. Un calibre suffisant pour infliger de sérieux dommages à des appareils de tout type, une grande densité de feu à une portée intéressante (maximum 2000 mètres), et surtout l'atout majeur que constitue sa remarquable mobilité : la totalité de ses canons est tractée par des véhicules tout-terrain légers, et la prise de position s'effectue, dans les cas normaux, en quelques minutes. La dotation relativement riche de la compagnie DCA en moyens d'observation conserverait naturellement dans ce nouveau type d'engagement ses avantages.

L'*observation* de la DCA est par ailleurs un sujet que nous ne saurions passer sous silence dans cette brève présentation; le peu que nous en dirons servira de conclusion à ce chapitre. L'observation rapprochée de la DCA (organisée sur les positions des pièces) se double d'un réseau d'observation lointaine, constitué par des postes d'observation (3 au maximum) qui peuvent être installés jusqu'à 6 kilomètres de la zone des positions. La liaison est en principe double: radio et téléphone — encore qu'il ne faille pas se faire trop d'illusions sur la possibilité de « tirer » nos quelque 18 kilomètres de fil téléphonique: dans l'ambiance d'un combat mobile, en aura-t-on le temps? Il est certes regrettable qu'on ne puisse pas assez souvent assurer cette double liaison, en particulier au cours des manœuvres. En effet, une DCA privée de son observation lointaine est comparable en tous points à un entomologiste très myope, auquel ses moustiques auraient déclaré la guerre. Un avion de combat volant à 900 km/h surprendra à coup sûr les équipes de pièce s'il n'a pas été pris en charge par l'observation lointaine. Car si l'on veut amener la première rafale d'obus en temps utile à la portée optimum de 1500 m, il faut ouvrir le feu lorsque l'avion est encore à 2000 mètres. Ajoutez à ce compte à rebours l'inévitable temps de réaction, plus le temps de saisie du but... et n'oubliez pas que chaque seconde se traduit en centaines de mètres! L'avion qui surgit inopinément à deux kilomètres ne court guère de risque de notre part. Pouvons-nous en dire autant?

Toujours à propos de l'observation lointaine, un dernier mot: la richesse de ses moyens d'observation autant que la rapidité de ses transmissions peuvent faire de la DCA un agent de renseignement précieux, autant pour l'échelon supérieur que pour les troupes voisines.

3. *Le dilemme du pilum et du bouclier*

S'il est des armes chez lesquelles un compromis apparaît toujours possible entre ces deux exigences contradictoires: se mettre à couvert pour se soustraire aux coups, et se découvrir pour en porter à l'adversaire, la DCA est à ce point de vue fort mal lotie.

Rares sont les objectifs que l'aviation ne peut attaquer que dans un seul axe. Sur notre Plateau spécialement, il faut s'attendre à voir surgir des avions de directions différentes, simultanément. Conséquence: la DCA recherche toujours des positions d'où elle puisse observer et tirer dans

toutes les directions. Le terrain le plus dégagé, le glacis le plus désolé est à ce point de vue le meilleur.

Chose curieuse, le souci de se terrer, nous ne l'avons jamais rencontré à la DCA — encore qu'il nous ait rarement paru lancinant chez les autres troupes que nous avons fréquentées, affaire d'ambiance! La raison en est ici patente: il est éclipsé précisément par le souci contraire, qui est de dégager ses vues au maximum. Et nous vous certifions, expérience abondamment faite, que choisir un terrain propice n'est pas une petite affaire! Trouvez-nous sur notre Plateau un nœud routier tant soit peu important, une gare même de seconde magnitude, qui ne soient flanqués de quelque entrepôt, fabrique, immeuble locatif ou pâté de villas neuves. Ou bien on a rasé le verger pour implanter tout cela, ou bien on a laissé le verger, qui n'en est pas moins gênant... On nous accusera d'en remettre: faites le compte. Placez-vous au milieu du dispositif d'une section DCA, et imaginez que se dresse à 75 mètres de votre emplacement une bâtisse de 10 mètres de hauteur. L'angle de couverture est de $130^{\circ}/_{00}$ environ — cela signifie en pratique qu'un avion volant à l'horizontale en direction des positions se trouvera déjà à 1 kilomètre au moment où il surgira au-dessus du toit, s'il vole à 130 mètres du sol. Si cette construction — hangar ou entrepôt — a une longueur de 20 mètres, elle vous bouche une portion d'horizon nullement négligeable. Partant, la mise en place d'un dispositif de compagnie aux abords d'une agglomération en pleine expansion industrielle peut devenir un vrai casse-tête. Défendre la gare de Moudon — ceci pour rester dans le concret — était une sinécure il y a dix ou quinze ans. Maintenant, allez-y voir!

Voilà pour le pilum: il ne se manie qu'à découvert. Quant au bouclier, ce sera vite dit. Les possibilités de s'enterrer existent certes, mais dans des limites assez étroites: on ne peut en pratique descendre le canon au-delà de quarante centimètres sous le niveau du sol, à moins que l'on renonce à tirer. D'autre part, la mise à couvert d'une pièce et de son équipage est un travail de terrassement de longue haleine; il est pour le moins douteux qu'on ait le temps de s'y attaquer une fois sur deux.

Conclusion: Contre l'agresseur aérien, le canonnier DCA ne connaît, en fait de thérapeutique, que l'alternative entre deux fioles: ou il tire, ou il se dérobe à la vue. C'est dire que si la moitié de sa science se résume à savoir tirer, l'autre réside dans une *parfaite maîtrise du camouflage*.

4. *L'idéal manteau de brouillard*

Avouons d'emblée notre penchant pour cet aspect du métier: le camouflage est, de toutes les techniques auxquelles doit s'intéresser le canonnier DCA, celle qui se laisse le moins bien circonscrire par les articles du règlement. Non qu'on ne puisse énoncer à son sujet des règles simples que chaque soldat doit connaître: rechercher l'ombre, s'adapter au milieu ambiant, éviter les mouvements, etc. Notre « Instruction de base pour toutes les troupes » (règl. 51.19.f) consacre à l'art du camouflage une dizaine d'excellentes pages.¹ Mais la pratique est une autre affaire: en s'inspirant des mêmes articles réglementaires, deux équipes de pièces DCA réaliseront, l'une, un camouflage impeccable, l'autre, une silhouette déchiquetée faite pour attirer tous les regards, avorton issu d'un mariage raté de la ferraille et de la broussaille. C'est dire qu'au-delà des principes, l'art du camouflage reste... un art; une affaire d'intuition, de sensibilité, qui requiert quelques talents de paysagiste — et ces talents ne sont pas a priori innés chez une population qui s'urbanise allègrement.

Le réglementarisme peut même avoir des conséquences funestes, surtout lorsqu'il a mis en léthargie les facultés de recherche et d'initiative. Témoin l'épisode suivant, dont mes chefs de section se souviennent aussi bien que moi. En 1968, la Cp DCA 2 effectuait un cours de tir dans les Grisons. Le calendrier des cours avait voulu qu'elle fût subordonnée au Gr L mob DCA 8, une troupe suisse-allemande. Au cours du seul exercice de mobilité que nous effectuâmes (déplacement de Coire à Brigels, avec prises de position en cours de route), nous eûmes la chance de survoler en hélicoptère les positions de notre unité, installées à proximité de deux batteries de nos camarades du Gr L mob 8. Le contraste était saisissant, mais hélas en notre défaveur. Nos hommes n'avaient rien à se reprocher: positions réglementairement installées, et camouflées selon des pratiques dont l'excellence n'était mise en doute par personne. Malheureusement repérables au premier coup d'œil!... L'Alouette continua son périple. A nos côtés, le Major Gassler, très calme, nous désignait du doigt telle pièce d'une batterie, puis telle autre, tandis que nous

¹ Le règlement « Observation et camouflage en campagne » (1951, n° A6f), que chaque officier détient dans sa malle, est également une source précieuse, surtout grâce à son abondante documentation photographique d'excellente qualité. Comme bien des jeunes chefs, nous avons souvent cru inventer beaucoup de choses, jusqu'au jour — d'ailleurs récent — où nous avons exhumé ledit règlement de notre malle...

écarquillions les yeux, sidérés. Oui, prolongeant astucieusement une petite haie, il y avait bien quelque chose... mais étaient-ce vraiment un canon, son train de roues, ses magasins, ses trois servants et leurs fusils d'assaut ? Plus loin, quelques taches floues, à peine contrastées, échelonnées le long d'un chemin : et nous ne survolions le sol que de quelques centaines de mètres ! Qu'en aurait vu un aviateur amorçant son virage d'attaque, à trois ou quatre kilomètres ? Lorsque nous retrouvâmes la terre ferme, notre religion était faite. On ne peut indéfiniment camoufler en tas de fumier des positions DCA, parce qu'il n'y a dans nos régions plus guère de paysans qui alignent des tas de fumier sur leurs champs, nantis qu'ils sont d'épandeuses mécaniques. Les temps changent, les paysans évoluent, et l'esprit du militaire reste où il en est, parce que c'est plus commode.

Si l'immobilité est un élément capital du camouflage, celui-ci s'accommode en revanche mal de l'immobilisme des esprits. Deux paysages où doivent s'intégrer nos douze canons, leurs matériels annexes et leurs quelque septante servants seront rarement identiques ; l'utilisation des mêmes moyens de camouflage y donnera des résultats variables, tantôt bons, tantôt médiocres. D'où l'impérieuse nécessité d'*adapter*. On comprend, par contre-coup, combien il serait tentant d'adopter le processus inverse : au lieu de changer le camouflage, modifier le paysage en y introduisant certains « dénominateurs communs ». Pure vue de l'esprit ? Le major Gassler nous affirmait qu'il s'arrangerait toujours, en temps de guerre, pour avoir sous la main quelques charrues, parce que le camouflage est beaucoup plus payant sur un terrain labouré, au prix de quelques précautions.

Le paysage est variable à l'infini, dans sa topographie et sa couverture, mais il y a pis : l'éclairage change constamment. Lumière diffuse d'une aube un peu voilée, lumière de midi aux contrastes durs : autant de variables qu'il faut intégrer dans le calcul. Et il est des saisons indécises, où un crachin de neige bouleverse tout, pour quelques heures seulement... Demeure la mobilité des cerveaux, heureusement secondée par celle des jambes. Nous gardons dans l'œil depuis deux ans l'image d'une position DCA fort bien camouflée sur un fond de neige irrégulier, coupé de taches sombres : quelques toiles de rebut, un rouleau de papier de WC et l'agrafeuse du bureau de compagnie étaient les modestes artisans de ce chef-d'œuvre.

On pourrait épiloguer longuement sur ce thème, énumérer des recettes, déployer des trésors d'imagination, fort de l'argument — peut-être trompeur — qu'en temps de guerre il sera aisé de se procurer à la fortune du pot les éléments dont on aura besoin, fût-ce en les « prenant » là où ils sont. Bornons-nous à dire ceci : les meilleurs matériels de camouflage sont, à notre avis, des *supports*, des structures assez lâches, type filet à grosses mailles entre lesquelles il est facile d'entrelacer des éléments empruntés au milieu ambiant. Quelques essais, hélas trop limités, que nous avons effectués lors du dernier CR nous ont montré l'intérêt que présentent des armatures légères en gros fil de fer et treillis de cage à poule. Si ces éléments préfabriqués n'enveloppent pas aussi bien que des filets de camouflage les contours très accusés du canon DCA, et tout spécialement de son parallélogramme de visée, ils présentent l'avantage majeur de pouvoir être écartés très facilement lorsque la pièce doit ouvrir le feu : une traction brusque sur une cordelette fixée au bon endroit, et le canon est dégagé, tandis que l'on risque toujours de s'empêtrer dans les mailles d'un filet.

5. Critique obligée du système, suggestions et vœux pies

Une incursion sur un quelconque domaine ne saurait se concevoir sans quelques cavalcades contestataires, faute de quoi elle tourne à la procession. On nous pardonnera donc de sacrifier un peu au goût du jour.

Qu'un bon camouflage soit pour la DCA une nécessité vitale non moins que la maîtrise des techniques de tir, nous espérons l'avoir établi fermement. Mais reste à taper sur un clou : L'art du camouflage suppose la mobilité d'esprit, le sens de l'adaptation, l'attention constante, et par-dessus tout une bonne dose de savoir-faire. Or ces facultés, plus ou moins innées selon les individus, sont aussi de celles qui s'affirment par l'entraînement et par la critique des résultats obtenus. Partant, il est nécessaire d'y consacrer le temps et les moyens.

L'expérience d'un unique cours en campagne est certes limitée, et il serait hasardeux d'en tirer des généralités audacieuses. Mais, pour la compagnie de DCA du régiment d'infanterie — unité technique, mais encadrée à l'instar d'une compagnie de fusiliers : bataillon, régiment, division — l'accent, lors d'un CR en campagne, sera nécessairement porté sur son intégration aux corps de troupe dont elle fait partie, et dont chacun dicte ses servitudes sous la forme de plages plus ou moins larges

dans le plan de travail hebdomadaire. Partant, la marge d'autonomie reste étroite, parfois trop pour que l'on ait le temps de creuser sérieusement les problèmes inhérents à l'arme que l'on sert, dont celui du camouflage, entre autres. Il ne nous reste en pratique que les cours de tir, durant lesquels la météo nous impose souvent d'occuper le temps autrement qu'en tirant sur des buts remorqués par avion. Mais quand ont-ils lieu, ces cours de tir? Tous les trois ans... ¹.

Passons aux moyens. Une saine pédagogie veut que l'on intéresse les gens — fussent-ils soldats — à ce qu'ils doivent faire. L'examen critique des résultats acquis est à ce point de vue un sûr ferment de progrès. L'engagement de l'aviation contre la DCA apparaît d'emblée comme un moyen efficace de tester la valeur du camouflage, et il convient d'intensifier cette collaboration interarmes. Sans perdre de vue, néanmoins, qu'elle est souvent sujette à déceptions. Trop souvent dans les manœuvres, l'aviation ne surgit que pour corser le jeu, animer le débat: le comportement des aviateurs n'est pas toujours interprétable de façon univoque pour la section DCA installée en position: « Nous ont-ils repérés, oui ou non? Ils ont bien piqué, vaguement, mais était-ce sur le pont, sur nous, ou sur d'autres?... » On le voit: les règles de cette collaboration sont encore mal définies, on ne se comprend pas bien — peut-être faute d'un code approprié; bref, on est encore loin d'une collaboration fondée sur des bases ayant quelque couleur de précision scientifique. Par exemple: n'existe-t-il pas, que diable, des caméras aériennes? Une photo du secteur d'engagement: que voilà une belle pièce à conviction! Jugez un peu de l'effet, au tableau de compagnie, le soir avant l'appel: « Groupe Blanc — impeccable! Groupe Brun: vous repasserez... Groupe Grüniger: pas mal, mais apprenez à effacer vos traces de jeep ou à traîner vos canons à bras! » Le problème se présente sans doute infiniment mieux lorsque l'on commande des avions spécialement pour un exercice de DCA. Mais alors en surgit un autre: la mise en œuvre de cette collaboration apparaît malaisée, à l'image de bien des bureaucraties. Voir à ce sujet les DIO: les délais pour la demande de collaboration des aviateurs, pour les commandes de vol, sont de six à quatre semaines.

¹ Les canonnières des Gr L mob DCA (même armement) ont un CT tous les deux ans. Nos soldats ne *tirent* que tous les trois ans à l'arme de leur spécialité. Quand on connaît par le menu la difficulté qu'il y a à *toucher* au canon DCA un but aussi fugitif qu'un avion de chasse, cette option apparaît *aberrante*, quelles que soient les bonnes raisons qui l'ont fait choisir par ailleurs. Il est impérieux de rechercher une solution plus souple, par exemple consacrer au tir DCA quelques journées, voire une semaine, de chaque CR.

Le commandant de la Cp DCA, dernier échelon de la hiérarchie planifiante, disposera-t-il toujours de tels délais? Un de nos amis, versé en la matière, nous affirmait qu'il y a chaque jour des pilotes qui décollent pour effectuer leurs heures de vol obligatoires. Un coup de téléphone n'y suffirait-il pas?

Autre suggestion: l'hélicoptère peut être affecté à des exercices de visée, extrêmement utiles. Mais pourquoi ne pas le lester de quelques militaires de tout grade, afin qu'ils puissent apprécier « de visu » leur ouvrage, au risque de devoir affirmer qu'il est éminemment perfectible? En attendant, voici une recette valable: la compagnie DCA prend une position et la camoufle puis, par rotation, une fraction de l'unité se rend sur une éminence assez élevée pour que l'on puisse voir les positions comme les découvrirait un aviateur en quête d'ennemi. Exemple: en installant la DCA sur les pentes immédiatement au sud de Savigny, on établira l'observatoire sur la Tour-de-Gourze. Cette perspective correspond à un angle d'attaque très plat (environ 3 degrés), mais la distance de 3 kilomètres convient bien. D'autres sites (Jolimont, Mont Vully) se prêtent encore mieux à ce type d'exercice à notre avis très rentable, parce que toute la troupe peut en tirer ses conclusions, mais dont le défaut est de coûter du temps et de n'être guère praticable dans le cadre d'une manœuvre de régiment ou de division. Là encore, le recours à la photographie peut être intéressant (quelle unité n'a pas son amateur de photo?), mais ses résultats ne sont pas immédiatement disponibles, et on ne pourra pas faire corriger illico ce qui n'était pas bon.

* * *

Nous voici parvenus au terme de cette modeste étude. Nous serions désolé d'avoir rebuté notre lecteur par des considérations trop terre-à-terre, auxquelles manque de toute évidence l'envergure qui fait les grands stratèges. Mais notre but était au premier chef d'informer de nos possibilités et de nos problèmes ceux qui ne nous connaissent que par ouï-dire. Les innovations que nous proposons sont un peu courtes de souffle? Notre plume de chroniqueur occasionnel est un levier bien court, aussi n'avons-nous choisi de l'appliquer qu'à des masses que nous avons quelque chance de mouvoir.

Capitaine René DURUSSEL